

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 22/04/2020

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil  
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal  
21.04.2020

Présents : Pablo Lhoas, Marcelle Rabinowicz, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Eric Van Essche, Jean-Didier Bergilez, Catherine Baude, Victor Brunfaut, Véronique Boone, Jean-Luc Brisy, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Maud De Rijck, Pierre Dejasse, Roxane Enescu, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Françoise Gilot, Sophie Hubaut, Judith Le Maire de Romsée, Géry Leloutre, Daniel Linze, Irène Lund, Claire Margulis, Geneviève Martin, Marc Mawet, Luisa Moretto, Benoît Moritz, Valérie Peclow, Dalia Perziani, Denis Pools, Vincent Pierret, Carol Rossius, Myriem Saoud, Cécile Stas Jean-Marc Sterno, Mehrangiz Tasouji, Bertrand Terlinden, Wouter Van Acker, Alexandre Van Dongen, Ellen Van Huffel, Isabelle Wagnies, Frédéric Wiringer, Vinciane Thomise.

0. Modalités de vote

Toute procédure impliquant un vote à bulletin secret sera effectuée via Balotilo.

Les listes de présence des membres appelés à voter seront fixées en début de séance.

Aucun point du présent ordre du jour ne nécessite une procédure à bulletin secret : seront comptabilisés sur appel par le Doyen, dans l'ordre, les votes négatifs, les abstentions et enfin les votes positifs.

Pour la Commission spéciale, seuls seront invités à voter, les membres présents en début de séance, les votes prévus devant être tenus à bulletin secret.

0.1. Suivi des mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus

1.1.1.1. Complément au Règlement d'ordre intérieur de la Faculté d'architecture – Annexe n°1

Le complément au ROI de la Faculté valide officiellement les mesures prises dans les organes décisionnels de l'université suite au coronavirus, et les duplique ici en faculté : possibilité de tenir toute réunion de quelque organe que ce soit sans présentiel, et vote y afférant. Ces mesures sont temporaires mais aucun délai ne peut encore être établi. En tous cas, il se maintiendra jusque fin juin.

L'assemblée ratifie le texte à l'unanimité.

1.1.1.2. Mise à niveau numérique – étudiants et personnels

Le Doyen remercie tous les corps (académique, scientifique, patgs et étudiants) des efforts fournis pour avoir réalisé dans cette période particulière et difficile, une radicale modification de fonctionnement vers le passage au virtuel et ce, dans un délai court.

On peut se réjouir que la faculté est en ordre de marche à au moins 95%.

Le Doyen adresse ensuite plus particulièrement des vifs remerciements à Philippe Lecocq, Baboucar Barjie et Olivier Dumont pour l'aide qu'ils ont apportée pour ce passage au numérique : ils ont formé et forment encore un helpdesk continu et efficace pour toute la communauté facultaire.

1.1.1.3. Enseignement

Le Doyen remercie les enseignants qui ont adapté leur enseignement à la mise en ligne virtuelle de ceux-ci permettant la continuité des cursus pour les étudiants. Il remercie les étudiants et particulièrement les représentants étudiants d'avoir avec sérieux, raison et modération aider notablement à sensibiliser l'ensemble des étudiants à ce passage au virtuel et aider la Faculté et les enseignants à parfaire l'offre d'enseignements à distance.

1.1.1.4. Évaluations

Les modes d'évaluation doivent être fixés pour le 27 avril et les dispositifs sont fixés pour presque tous les cours.

Une question est posée par rapport aux jurys suite aux dispositifs de mise des enseignements en ligne en ce qui concerne d'une part, la conformité de ces dispositifs au règlement qui régissent les jurys et sur la composition de ceux-ci et d'autre part, sur l'évaluation proprement dite et particulièrement les jurys d'ateliers.

Le parti qui est pris est de changer les modalités d'évaluation. Les modalités seront communiquées prochainement, le sujet devant être abordé en CoA.

Quant à la composition des jurys, des aménagements quant à la forme peuvent éventuellement être conçus, le moins possible, étant donné que les outils de jury à distance (Teams) permettent d'inviter des personnalités extérieures etc. au

moins aussi aisément qu'en présentiel. Pour le reste il n'y a pas de raison de modifier les compositions de jurys. Les jurys peuvent contenir le même nombre de membres qu'en « live ».

Un membre relève certaines difficultés pratiques de fonctionnement qui pourraient survenir suite aux conditions de travail actuelles ; le doyen propose de s'en référer au Collège des enseignants du projet pour éventuellement soumettre à la commission enseignement des modifications au règlement des jurys, lesquelles devraient être portées en conseil facultaire.

Après un échange de vues, l'assemblée décide de partir du principe de maintenir les dispositions actuelles et de n'intervenir qu'au cas par cas pour des problèmes spécifiques éventuels.

Le doyen signale qu'il est permis, compte tenu des circonstances, de changer le poids que l'on donne à l'évaluation finale. Il attire toutefois l'attention sur une possible tendance qui amènerait soit à démissionner, soit à augmenter les exigences : il encourage à faire preuve de compréhension tout en maintenant un niveau normal d'exigence malgré tout.

Les évaluations en architecture du paysage ne pose pas de problème pour les étudiants de l'ULB mais pour d'autres étudiants. Il n'y a pas nécessairement de connexion ULB. Gembloux doit rappeler que le modèle ULg doit être majoritairement admis. En cas de souci particulier, une communication indiquera les relais.

Un membre de l'assemblée suggère l'organisation d'une réunion avant les examens et les jurys pour un partage de bonnes pratiques entre les enseignants.

Le Doyen déplore le peu de présence aux formations qui ont été organisées mais insiste sur le fait que si certains enseignants ont des demandes ou des besoins spécifiques, il est possible de demander au central des formations adaptées aux besoins en faculté.

Le Doyen rassure quant à la possibilité d'inviter des extérieurs à l'ULB sur Teams.

Un membre relève l'attention à apporter aux étudiants qui sont à l'étranger dans des fuseaux horaires parfois différents.

Le Doyen invite à consulter les informaticiens pour toute assistance technique et attire par ailleurs l'attention sur la nécessaire information de la cellule horaires & locaux.

#### 1.1.1.5. Recherche

En synthèse, le basculement s'est fait plutôt bien si ce n'est quelques difficultés qui perdurent. Une commission recherche a eu lieu ce 20 avril dont l'extrait de PV sera explicité au point commission recherche.

#### 1.1.1.6. Administration

L'ensemble des tâches support sont effectuées : Cellule horaire et locaux, informatique ont été particulièrement sollicités mais tous les autres supports restent assurés.

#### 1.1.1.7. Services à la collectivité

Certains événements sont maintenus et seront détaillés dans le cadre du point commission communication et culture.

### 1.1.2. « Reports » budgétaires – Décisions des autorités de l'Université

La Présidente de la Commission Finances expose que le budget 2020 sera présenté en conseil facultaire du 28 avril prochain vu les décisions du Conseil d'administration et du Conseil académique sur les « reports », décisions qui impliquent des modifications au budget qui avait été établi.

Le CA confirmé au CoA a décidé les prélèvements suivants : 12,85% seront prélevés sur les reports et 34,34% sur le budget 2020.

Par ailleurs, la situation due au coronavirus entraîne d'autres modifications qui sont également intégrées dans le budget qui sera présenté lors du prochain CF.

La règle de ponction des budgets annuels selon la clé reprise ci-dessus est le résultat de nombreuses discussions. Cette proposition a finalement été acceptée par les facultés malgré les difficultés dans les instances ad hoc et a fait l'objet d'une négociation pour arriver à un consensus tenant à la nécessité d'aborder la matière des reports de manière plus globale.

L'accord est un accord global qui satisfait les acteurs de l'université. La question des reports sera par ailleurs poursuivie dans un Groupe de travail qui travaillera notamment sur les outils, la temporalité, les lignes budgétaires propres aux facultés ou à l'administration centrale. Les conclusions sont attendues vers la mi-mai voire au plus tard en juin. Les conclusions devront au plus tard être présentées à l'assemblée plénière de juillet.

### 1.1.3. Reprise de la procédure d'élection de l'équipe décanale

La réunion de l'Assemblée du corps académique aura lieu la semaine prochaine, le 28 avril 2020 à 15h.

L'assemblée académique devra voter sur la candidature de Marcelle Rabinowicz comme Vice-Doyenne.

La candidature du Doyen pour un éventuel 3<sup>ème</sup> mandat est une candidature dérogatoire. Celui-ci, après le « plébiscite » du tour indicatif et l'absence de tout autre candidat, s'est déclaré être à la disposition de la Faculté. Le recteur a pris acte et octroyé une dérogation pour que P Lhoas puisse être soumis au vote du Conseil Facultaire. Sa « déclaration de disponibilité » qui n'est pas exactement une candidature n'est pas soumise au vote de l'Assemblée du corps académique, le recteur proposant la candidature au suffrage du conseil facultaire. Le doyen devra être élu en CF avec un suffrage de minimum 66% des voix.

En début de la séance de l'Assemblée, les représentants au Bureau facultaire des autres corps pourront venir faire rapport de leur vision et du résultat des entretiens préalables qui ont eu lieu.

## 1. Administration du Conseil facultaire

### 1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé

### 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 mars 2020. Annexe n°2

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le PV. Il est donc approuvé.

## 2. Suivi des commissions permanentes

### 2.1. Commission Recherche

#### Suivi de la réunion de la Commission Recherche du 9 mars 2020

- classement des dossiers mini-arc.

Le Vice-Doyen Recherche rappelle la procédure de sélection et de classement des projets déposés. Cette proposition de classement est transmise au Conseil de la Recherche qui fera la sélection finale.

Les projets soumis étaient les suivants :

- Mini arc projet : il s'agit du projet porté par Denis Derycke: *Hypothèse de restitution 3D de la maison du peuple de Victor Horta*. Le projet est classé A+.
- Mini arc candidats :
  - Simon Bertrand: *Construire et habiter un nouveau monde. Les rencontres entre critique sociale et théorie de l'architecture en France et en Angleterre au XIXème siècle dans l'œuvre écrite de William Morris.*
  - Gaëlle Faguet: *La place de la conception architecturale dans la structuration d'une filière de la construction autour du Bloc de Terre Comprimée. Mayotte à l'heure de la transition socio-écologique.*
  - Apolline Vranken: *Simone Guillissen-Hoa (1916-1996), parcours, œuvre et héritage d'une architecte pionnière : un nouveau récit de l'architecture moderne en Belgique*

La commission a classé A+ le projet porté par Gaëlle Faguet. Les deux autres projets sont classés A.

#### Suivi de la Commission Recherche du 20 avril 2020.

Le VD Recherche fait part du contenu de l'extrait de PV de la commission qui sera joint au présent PV.

L'idée est d'avancer dans les matières de manière virtuelle. Les détails logistiques sont indiqués dans l'extrait du PV de la commission joint au présent PV.

Epreuve intermédiaire :

- 22 avril 2020 de 15h à 17h :  
Alberto Squizzato, « Understanding and evaluating bottom-up urban regeneration »

Soutenance publique :

- Le 14 mai 2020 de 14h à 16h :  
Lia Woldetsadik, "Instituting Collaborative Planning: government systems, trust and collective action in Ethiopia."  
Jury : Marcelle RABINOWICZ (Université libre de Bruxelles, Chair), Geoffrey GRULOIS (Université libre de Bruxelles, Secretary), Luisa MORETTO (Université libre de Bruxelles), Illaria BONIBURINI, Rene HOHMANN (Cities Alliance) .

Dépôts de thèse :

- Dépôt de thèse d'Abdou KAILOU DJIBO, « Etalement urbain et services d'eau potable et d'assainissement dans la ville de Zinder au Niger ».  
Proposition de jury : Geoffrey GRULOIS, (Université Libre de Bruxelles, secrétaire), Henri MOTCHO KOKOU, (Université Abdou Moumouni de Niamey), Luisa MORETTO (Université Libre de Bruxelles, promotrice), Marco RANZATO, (Université Libre de Bruxelles), Sylvie JAGLIN, (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Victor BRUNFAUT (Université Libre de Bruxelles, président)
- Dépôt de la thèse de Géry LELOUTRE, « La transformation moderne de Bruxelles. Processus d'agencement de l'espace urbain, 1949-1979 ».  
Proposition de jury : Victor BRUNFAUT (Université Libre de Bruxelles, promotrice), Paola VIGANO (Université IUAV de Venise, co-directrice), Jean-Michel DECROLY (Université libre de Bruxelles, président), Chloé DELIGNE (Université Libre de Bruxelles, secrétaire), Bénédicte GROSJEAN (ENSAP Lille), Laurent HODEBERT (ENSAP Marseille), Michiel DEHAENE (UGent).

De vives félicitations sont adressées par l'assemblée à Géry Leloutre.

Les activités des centres se poursuivent également. Sont prévus à l'agenda :

SASHA :

- Pierre Bouilhol, a obtenu une bourse Cifre, il fait sa thèse en cotutelle avec Paris La Villette (laboratoire Gerphau).
- Le 4 mai prochain aura lieu le 1<sup>er</sup> séminaire virtuel de SASHA co-animé par Alessandra Bruno et Chloé Mercenier: il sera procédé à une lecture de livre « Droit à la ville » d'Henri Lefèvre suivant la méthode de l'arpentage. Ce séminaire de travail est réservé aux membres de Sasha.
- Les réunions des comités d'accompagnement continuent à se tenir.
- Une première réunion a eu lieu suite au colloque Penser- faire.

HORTENCE :

- Un mail a été envoyé à tous les membres d'Hortence pour signaler les mesures prises et les promoteurs ont bien pris contact avec les doctorants.
- Le séminaire d'Axel Fisher du 29 avril sera reporté.

- Lyna Bourouiba a commencé comme doctorante en mars 2020 sur le projet FNRS : “Le degré zéro de l’écriture » architecturale dans l’œuvre historiographique et critique de Bruno Zevi : dépasser l’antagonisme entre architecture savante et architecture populaire” (promoteur: W. Van Acker; président: J-D. Bergilez; membres: A. Leach et P. Chabard)

LOUISE :

- Séminaire « Performativity » organisé à la fin du mois de mai par Rafaella Houlstan et Urban Species
- Séminaire « Nature Based Solutions » organisé à la fin du mois de mai par Sareh Moosavi
- Fin du contrat de Marco Ranzato qui a obtenu une chaire temps-plein à Rome mais qui reste membre du laboratoire.
- La publication du Metrolab Urban Production avance.

ALICE :

- Obtention d’un FER, de même que des fonds plate-forme.
- L’organisation du colloque SCAN est en cours.
- Un mail est préparé pour la communication suite à la mise en ligne de la conférence sur la reconstitution de la Maison du Peuple par le Musée Horta.

Financement.

- Demande de financement :  
Une demande de financement a été introduite en vue d’une publication aux Éditions de l’Université.  
Cette publication est issue de la thèse de Patrick Burniat et est l’opportunité d’amorcer pour la faculté des éditions spécifiques en architecture.
- Enfin, la dotation liée au centres de recherche est augmentée pour faire face à des dépenses minimales. La dotation globale à la recherche est diminuée en conséquence.

Suite aux questions posées, une présentation sera faite en faculté pour présenter les Editions de l’université et la revue Klara.

## 2.2. Commission Enseignement

Suivi de la commission enseignement du 11 mars 2020

Point 5 : Appel étudiants –assistants – pour information – appel lancé

Point 7 : FEE – Classement des projets – pour information -*Annexe n°3*

Deux dossiers constituent des demandes de renouvellement :

- Esquisse commune : « Laboratoire Urbain » : dossier porté par Jean-Marc Sterno
- Semaine d’immersion dans l’apprentissage par « le faire » préalable aux études d’architecture : « Everything But Architecture 2 » : dossier porté par Marcelle Rabinowicz et Georges Pirson.  
Pour rappel, cette semaine est une semaine de rencontres et d’accueil mais cela gagnerait à ne pas être trop exclusif et ne viser que trop peu d’étudiants.
- Le formulaire de projet a précisé cet ajustement de concerner l’ensemble ou à tout le moins, le maximum des étudiants BA1.

Trois nouvelles demandes :

- Evaluation continue hebdomadaire en ligne pour le cours de « Structures 1 » : dossier porté par Denis Pools. La demande porte sur l’engagement d’un AEX 0.2 afin d’augmenter le catalogue de questions et d’en vérifier la pertinence.
- Création d’un Bureau d’Appui Pédagogique en Projet d’Architecture (BAPPA) : dossier porté par Pablo Lhoas qui vise à l’engagement d’un coordinateur pédagogique à mi-temps en appui des enseignants.
- Création d’un Service d’Accompagnement des Apprentissages en Faculté d’Architecture (SAA Archi) : dossier porté par Pablo Lhoas qui vise à l’engagement d’un coordinateur pédagogique à mi-temps en appui des étudiants.

Ces deux derniers projets s’inscrivent dans la continuité de la vision mise en place au niveau du central pour la transition pédagogique.

La plupart des facultés ont des conseillers pédagogiques. Réfléchir à plusieurs niveaux sur ce qu’est enseigner l’architecture est important. Un temps plein sera consacré pour moitié aux étudiants et moitié pour les enseignants de manière à permettre une évolution.

Un membre de l’assemblée se pose la question du classement des dossiers FEE tel qu’il est proposé compte tenu des circonstances actuelles.

Le Vice-Doyen Enseignement rappelle que le classement date d’avant le confinement mais rappelle également qu’il serait dommage de ne pas renouveler un projet au moins pour deux ans. Au niveau de la commission enseignement, les membres sont convaincus qu’il se pourrait que l’ensemble soit accordé ou reportés d’1 an.

Une question se pose également quant aux budgets FEE par rapport circonstances actuelles. L’université n’a pas encore pris de décision et ce sera sans doute envisagé dans le cadre du GT déconfinement ou en coordination facultaire.

Un membre demande si ce classement pourrait se passer en conseil facultaire plutôt que d’être une compétence exclusive de la commission enseignement. Cette compétence exclusive est prévue dans le ROI de la faculté. Une modification de la procédure de sélection nécessite donc une modification du ROI de la faculté.

Demande est faite d’inscrire cette modification éventuelle à l’ordre de la Commission enseignement pour éventuelle présentation ensuite lors d’un prochain CF.

## 2.3. Commission Communication et Culture

Mise en ligne de conférences et événements.

Les conférences de Jean-Louis Cohen seront maintenues aux jours et heures prévues, via zoom et seront enregistrées.

Journées Portes Ouvertes virtuelle – 6 mai 2020 – organisation.

La cellule communication travaille avec les services de l'administration centrale : un chat est prévu ainsi que des capsules sont prévus en vue de l'animation d'un salon virtuel.

Le service Communication de l'Université est en train d'aménager une plateforme digitale sur le modèle utilisé par l'Université de Genève (<https://www.portesouvertes-unige.ch/fr#>). Sur cette base, le format doit toutefois encore être transmis par le central.

L'attention est attirée sur le fait de brasser l'ensemble des formations de la faculté (master Sp2, FC...) dans cet événement.

L'expo 2020 se fera également virtuellement via un site internet sur lequel seront mis tous les projets avec modalités de dépôt et de format.

Le Prix de la faculté sera en principe virtuel sauf si on peut se retrouver en octobre.

## 2.2 [Commission Finances](#)

Suivi de la réunion de la commission Finances du 10 mars 2020

- Budget facultaire 2020 – suite à la communication faite en début de séance, le budget sera présenté lors du conseil facultaire du 28 avril prochain.

## 2.3. [Commission Relations internationales et Voyages](#)

Suivi de la réunion de la commission Relations internationales et Voyages du 11 mars 2020

- Demandes de financement *Annexe n°4*

La présidente de la commission expose l'annexe et rappelle que la prochaine commission aura lieu le 4 mai prochain.

- Sélection des étudiants Erasmus 2020-2021 – Présentation

Pour information, le travail se passe très bien entre la faculté et l'administration centrale.

Il est suggéré aux enseignants de s'inscrire sur le groupe facebook Erasmus où beaucoup d'étudiants posent des questions.

La présentation des sélections Erasmus jointe en annexe du PV est expliquée par la présidente de la commission.

En tout, il y a 129 mobilités mais il n'y aura pas 129 candidatures.

Une question se pose quant à la réalisation effective de la mobilité ; il n'y a pas encore de position prise par l'Europe ou par l'université vu la situation actuelle.

Les mobilités Erasmus + enseignants au niveau des enseignants sont envisageables mais il n'y a pas encore de décision.

Le Doyen remercie Geneviève Martin et Zohra Chentouf pour ce travail très important non seulement pour la faculté mais aussi pour l'université.

## 3. Ressources humaines

### 3.1. Désignation dans le corps scientifique

### 3.2 Profils à ouvrir

#### 3.2.1. Appel à modification de charge pour la coordination du projet BA1. *Annexe n°5*

Proposition d'approuver l'appel précité. Vote.

L'idée était à l'origine de remplacer Georges Pirson mais aussi de s'aligner avec la réforme qui aura lieu dans 1 an et d'assurer une coordination logistique et de contenu par un académique dont per se c'est le rôle plus que des éventuels membres du corps scientifiques qui pourraient y contribuer mais ne peuvent pas statutairement et en terme de charge le porter.

L'idée est de constituer un pool d'enseignants qui interviendra en coordination avec le coordinateur académique pour la définition des enseignements.

Cette note a été discutée au niveau du Collège des enseignants du projet.

Vote ; OUI : 39 – NON : 1

## 3. Divers

La délégation du corps académique a interpellé le recteur sur le fait que la dispense de service a été initialement prévue pour le personnel administratif ne pouvant assumer ses missions pour cause de garde d'enfants mais pas explicitement pour les corps académique et scientifique.

## 4. **En réponse le recteur a étendu cette possibilité, renvoyant les membres des corps académiques et scientifiques vers les DAF (et implicitement vers les Doyen.ne.s) pour instruire ces demandes.**

Les conditions de confinement que nous connaissons peuvent avoir des effets sur les enseignants non seulement en terme d'enseignements mais également en terme de recherche.

La DAF rappelle l'esprit de la disposition prise pour le PATG. A l'origine, il a été demandé aux DAFs de réorganiser les missions de l'administration en privilégiant fortement le télétravail. Les parents en charge d'enfants en bas âge pouvaient alors se concerter avec la direction pour définir ensemble les missions prioritaires, celles qui pouvaient être reportées ou celles encore qui pouvaient être reprises par des collègues.

La DAF précise qu'il n'y a pas eu de mesure de dispense majeure actée pour le personnel de la faculté.

A la question relative à la possibilité de s'isoler pour travailler dans les locaux de l'ULB, le Doyen rappelle que l'Université s'y est opposée pour diverses raisons sanitaires. Si certains membres du corps académique se déclarent en difficulté pour assumer la totalité de leurs tâches

(enfant en bas âge). Il sera nécessaire d'organiser une concertation individuelle visant à sérier les différentes tâches, à définir les priorités et à examiner pour certaines de ces tâches, les possibilités de se faire suppléer par les collègues.

Le Doyen suivra cette demande notamment quant à la mise à disposition de locaux, dans le cadre du déconfinement.

Le Doyen demande que les demandes particulières lui soient adressées. Le Vice-Doyen RH rappelle que la priorité actuelle doit être donnée à la pédagogie et invite les enseignants qui éprouvent des difficultés particulières à venir vers le décanat.

Le doyen rappelle que si un enseignant est dans l'impossibilité de donner un cours, il peut être envisagé d'annuler un cours et de donner éventuellement une note administrative (exemple moyenne de l'année). En outre, un report d'une UE pourrait, dans des cas extrêmes s'envisager – solution non envisagée par l'ULB (coordination facultaire du 22 avril soit après le CF).

Pablo LHOAS,  
Doyen